



★ CHOISIR AIG ! MARITIME et TRANSPORT

UNE CAPACITÉ *
JUSQU'À
50 millions \$

AIG met à votre disposition des solutions d'assurance pour répondre aux problématiques de vos clients.

Pour vous accompagner dans le développement de votre portefeuille et la fidélisation de vos clients, vous trouverez ci-après nos cibles privilégiées, nos points forts, ainsi que les coordonnées de notre équipe de Souscription.



Nos cibles privilégiées :

CLIENTS À PRIVILÉGIER



Fret



TOUT TYPE D'ENTREPRISES ET EN PARTICULIER :

- Les industriels
- Les importateurs
- Les sociétés technologiques
- Les industries lourdes
- Les exportateurs
- ..des PME aux multinationales



Logistique



Logisticiens et transporteurs dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions €



Responsabilité des opérateurs portuaires



- Exploitants de terminaux
- Administrations portuaires
- Entreprises de réparation navale
- Affréteurs



Transports spéciaux



- Project Cargo et Pertes d'Exploitations anticipées
- Combinaison possible avec des garanties Construction et Aviation d'AIG



Bris de Machine



- Parc d'engins mobiles

PACK

Transport Propre Compte

Solution en ligne qui permet aux entreprises jusqu'à 150 véhicules de protéger leurs moyens de production, leurs marchandises et autres biens confiés lorsqu'ils les transportent dans leurs propres véhicules.

Nos points forts :



L'expertise de la souscription

- Equipe de souscription dédiée, basée à Paris.
- Spécialisée sur toutes les risques liés au transport / transport maritime auxquels peuvent être confrontées les entreprises.
- Une équipe mondiale d'ingénieurs spécialisée dans le transport maritime pouvant intervenir en amont du chargement et/ou lors du sinistre.



La gestion des sinistres

- Nos gestionnaires sinistres spécialisés en maritime et en transport traitent les sinistres sur place, partout dans le monde.
- Expertise reconnue dans la gestion des avaries communes.
- Après confirmation d'une perte de cargaison maritime, nous avançons jusqu'à 50% de la perte estimée dans les 7 jours.



Multinational

- Un réseau inégalé.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales.
- Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leur proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui réponde à leurs attentes.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme international.



Un assureur à vos côtés

- Accompagnement au quotidien de nos courtiers, par exemple via des formations en ligne éligibles à la DDA.

Vos contacts :

Carole Doumandji
Responsable Souscription Transport
carole.doumandji@aig.com

Anaïs Lantin
Souscripteur
anaïs.lantin@aig.com

Antoine Allegret
Souscripteur (basé à Nantes)
antoine.allegret@aig.com

* Capacité de risque : chiffres à titre indicatif uniquement - chaque risque est assuré en fonction de ses caractéristiques

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg [RCS n° B218806] dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 - Facsimile : +331.49.02.44.04.